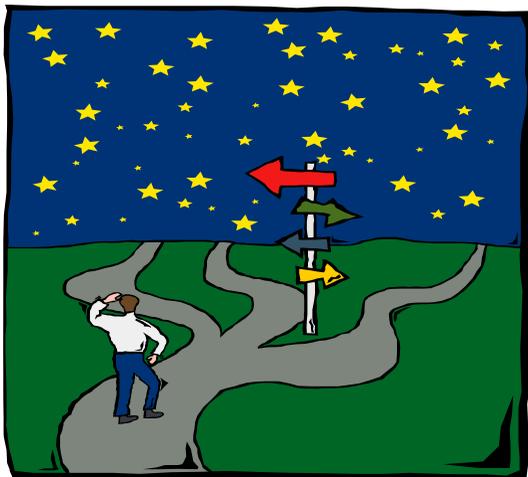


LES JEUNES ET LA TOXICOMANIE



Guide pratique pour les parents

Pierrette Leblanc
Travailleuse sociale, Polyvalente Benoît-Vachon
Responsable du dossier toxicomanie à la CSBE

Remanié par : Linda Rancourt
Polyvalente St-François de Beauceville
Intervenante en toxicomanie
Novembre 2013

Introduction

La consommation de drogue est un phénomène de société. On trouve les drogues sous diverses formes, dans toutes sortes de contexte. Aujourd'hui, les jeunes ont donc facilement accès à ces produits.

Comme parent, il ne faut pas se le cacher. Mieux vaut ouvrir les yeux, rester vigilant, s'informer, parler, agir et réagir dans le but de soutenir nos adolescents face à cette problématique. Par ailleurs, nos propres comportements et nos discours par rapport à la consommation doivent être cohérents. La famille joue un rôle éducatif très important dans l'acquisition ou dans la prévention de problèmes liés à la surconsommation de drogues chez les jeunes.

- ☆ *Certes, le phénomène-drogue est inquiétant, mais la meilleure prévention est encore une relation de confiance et une bonne communication entre un jeune et ses parents.*
- ☆ *Il faut vous faire confiance en tant que parent et admettre que vous ne pouvez pas tout contrôler.*
- ☆ *Prenez conscience de vos compétences à guider et accompagner votre jeune à travers ses diverses expériences.*
- ☆ *Depuis qu'il est tout petit, vous avez aidé votre enfant à faire face à toutes sortes de situations. Maintenant qu'il grandit, il a encore besoin de votre support pour l'aider à prendre ses propres décisions.*
- ☆ *Nous ne pouvons pas nier que les drogues sont présentes partout dans notre société, donc dans les milieux de nos jeunes. Nos enfants et nos adolescents ne vivent pas dans un milieu aseptisé. Si nous ne pouvons pas éliminer tous ces produits de leur environnement, nous pouvons toutefois les outiller pour qu'ils adoptent une attitude critique et des comportements responsables à leur égard.*
- ☆ *Il faut tenir un discours cohérent et réaliste concernant le phénomène de la drogue en discutant à partir de l'actualité, d'émissions à la télé, etc. Aidez votre enfant à développer son jugement en lui demandant son opinion personnelle.*
- ☆ *Soyez un modèle : la meilleure façon d'encourager un jeune à ne pas abuser des produits psychotropes, c'est de ne pas en abuser soi-même, de servir de modèle en matière de consommation.*
- ☆ *Aidez votre enfant à faire des choix, à prendre des décisions, à savoir discerner ce qui est bon pour lui de ce qui constitue un danger potentiel.*
- ☆ *Aidez votre enfant à s'affirmer, à s'exprimer, à dire « non » quand il le faut, à se bâtir sa confiance en lui et à savoir ce qu'il veut.*
- ☆ *Renforcez l'estime de soi de votre enfant; faites-lui sentir que vous l'aimez. Encouragez votre enfant dans ce qu'il fait de bien, supportez-le dans ses efforts et soulignez ses succès.*
- ☆ *Dites-lui ses qualités et encouragez-le à les développer.*
- ☆ *Apprenez-lui à régler ses problèmes au fur et à mesure au lieu de les accumuler, à trouver des solutions. Invitez-le à parler de ses problèmes à des personnes en qui il a confiance. Apprenez-lui à supporter les contrariétés.*
- ☆ *Aidez votre enfant à se donner de saines habitudes de vie par rapport à l'alimentation, au sommeil, à la détente et à l'activité physique.*
- ☆ *Encouragez-le à faire des activités constructives, à faire du sport, à se trouver un « hobby ».*
- ☆ *Misez sur la communication, le dialogue, l'amour, l'encadrement, la cohérence, la constance...*

Le masculin est utilisé dans ce document uniquement dans le but d'alléger le texte et il désigne aussi bien le féminin.

SEMAINE DE PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE

Y A TELLEMENT MIEUX À FAIRE QUE DE CONSOMMER

VOUS POUVEZ AIDER VOTRE ENFANT
À CHOISIR DE MEILLEURES OPTIONS!

Certains éléments présents dans la vie d'un jeune sont des facteurs de protection associés au développement d'une vie saine, loin des problèmes liés à la consommation d'alcool ou de drogue ainsi qu'à la pratique des jeux de hasard et d'argent. C'est le cas de l'engagement!

L'engagement, c'est la **participation à une activité** (ou à plusieurs) qui correspond aux intérêts du jeune, qui est structurée, qui est pratiquée régulièrement, pendant une longue période et dans divers milieux comme la famille, l'école ou, encore, les organisations jeunesse scolaires ou communautaires.

L'engagement d'un jeune dans une activité lui permet d'**acquérir diverses connaissances et de développer ses aptitudes**, ce qui peut l'aider à se tenir loin des risques liés, entre autres, à la consommation d'alcool ou de drogue et à la pratique des jeux de hasard et d'argent.

L'ENGAGEMENT PERMET NOTAMMENT AU JEUNE :

- de développer sa confiance en soi;
- de mieux se connaître;
- de se respecter;
- de se dépasser;
- de s'accomplir;
- de posséder de bonnes compétences sociales (affirmation, respect des autres, gestion de l'influence des autres, etc.);
- de s'entourer d'amis qui ont les mêmes intérêts que lui;
- d'être en contact avec des adultes attentifs et qui soutiennent son engagement.

Les parents peuvent **jouer un rôle important** en soutenant les jeunes et en favorisant leur participation à des activités sociales, sportives, artistiques, intellectuelles, etc.

QUELLES SONT LES OPTIONS ? Des activités engageantes, stimulantes et intéressantes, il y en a beaucoup!

Un jeune du type plutôt **artistique** peut s'engager dans l'écriture, la peinture, le dessin, le chant, la danse, l'improvisation ou la musique, par exemple.

Un jeune plutôt **sportif** peut s'engager, avec ses amis ou sa famille, dans le soccer, le hockey, le basket-ball, la natation, le vélo, le camping ou l'escalade, entre autres.

Un jeune plutôt **manuel** s'engagera dans des travaux de menuiserie, de mécanique, de couture, etc.

Un jeune à la **fibres sociale** choisira peut-être de s'engager dans le bénévolat, auprès des moins nantis ou des aînés, dans l'aide aux devoirs offerte aux plus jeunes de son école, dans la protection de l'environnement ou des animaux, dans l'amélioration et l'aménagement de ses milieux de vie, par exemple.

Un jeune plutôt **intellectuel** peut quant à lui s'engager dans le club de lecture de l'école, les sciences ou les jeux de société, tels que les échecs ou le scrabble, entre amis ou en famille.

Peu importe l'option que votre jeune choisit; l'important, c'est qu'elle lui permette de **développer ses aptitudes** d'une façon qui pourra l'aider à se tenir loin des problèmes reliés à la consommation d'alcool ou de drogue, ou encore à la pratique des jeux de hasard et d'argent.

Après tout, y a tellement mieux à faire que de consommer!

Vous avez besoin d'idées pour ouvrir le dialogue avec votre jeune au sujet de la consommation d'alcool ou de drogue, ou sur la pratique des jeux de hasard et d'argent? Vous voulez en connaître plus à ce sujet ou avoir de l'aide?

Consultez les sites Web mieuxcomprendre.gouv.qc.ca et dependances.gouv.qc.ca, section Toxicomanie, rubrique Soutien parental.

Québec 

Grille de dépistage

Voici une liste de signes et de symptômes possibles liés à l'usage de drogues. Observez votre enfant et notez les changements imprévisibles dans chacune des catégories.

Il est essentiel d'avoir à l'esprit que tous ces signes et ces symptômes ne sont pas automatiquement révélateurs d'une consommation de drogues. D'autres situations peuvent en être la cause et certaines caractéristiques sont typiques chez les adolescents abstinentes.

Il s'agit d'être attentif à l'exagération et la répétition de ces comportements ainsi qu'aux combinaisons de ces caractéristiques.

LES SIGNES DE CONSOMMATION

Les signes sont des indices, des repères qui vont vous permettre d'identifier si votre enfant pourrait être consommateur

INDICES PHYSIQUES

INDICES ÉMOTIFS

<input type="checkbox"/> <i>Changement dans le niveau d'activité (périodes de léthargie ou de fatigue, périodes d'hyperactivité).</i>	<input type="checkbox"/> <i>Changements et sautes d'humeur de très heureux et sociable à irritable, coléreux, anxieux, violent, bizarre, déprimé, hypersensible.</i>
<input type="checkbox"/> <i>Changement dans l'alimentation, appétit qui augmente ou diminue, besoin pour certains aliments.</i>	<input type="checkbox"/> <i>Retraît, réserve, sournoiserie, imprécision.</i>
<input type="checkbox"/> <i>Perte ou gain de poids.</i>	<input type="checkbox"/> <i>Manque d'émotion, apathie persistante.</i>
<input type="checkbox"/> <i>Changement des habitudes du sommeil (reste debout toute la nuit, insomnie, sommeil excessif, refus de se lever).</i>	<input type="checkbox"/> <i>Réaction imprévisible à votre endroit.</i>
<input type="checkbox"/> <i>Changement d'apparence (moins grande préoccupation pour l'apparence, allure négligée, débraillée), changement dans le style de vêtements.</i>	<input type="checkbox"/> <i>Méfiance ou agressivité.</i>
<input type="checkbox"/> <i>Présente une odeur particulière (ou sa chambre a une odeur particulière).</i>	<input type="checkbox"/> <i>Isolements fréquents.</i>
	<input type="checkbox"/> <i>Abandon des objectifs ou des projets d'avenir.</i>

COMPORTEMENTS GÉNÉRAUX

- Refus grandissant d'exécuter les tâches, de respecter les horaires ou de suivre les règlements.
- Ressentiment envers toute forme d'autorité.
- Rébellion ou indifférence au chapitre de la discipline;
- Besoin de plus d'argent; emprunts de sommes d'argent importantes sans remboursement; difficulté à justifier ses dépenses; possession de sommes importantes.
- Démêlé avec la justice.
- Intérêt marqué pour tout ce qui a trait à la drogue : dessins dans ses cahiers, son agenda, achat de posters, de bijoux, de vêtements faisant la promotion des stupéfiants.
- Vocabulaire de la drogue.

COMPORTEMENT SOCIAL

- Baisse inexplicable d'intérêt pour les sports, l'école, les loisirs.
- Brusque changement d'attitude envers son école, ses amis, ses activités.
- Abandon du passe-temps favori ou de l'activité favorite.
- Changement soudain d'amis, dédain pour les anciens amis, fréquentation de nouveaux endroits, visites très courtes de gens.
- Refus que vous rencontriez ses nouveaux amis lesquels appellent souvent sans que vous puissiez les voir.
- La plupart de ses amis boivent ou prennent de la drogue.
- Altercations et disputes fréquentes.

COMPORTEMENT SCOLAIRE

- Promotion des stupéfiants (dans l'agenda, sur les vêtements, les bijoux).
- Absences et retards fréquents.
- Flânerie dans les vestiaires après les cours.
- Rencontre avec des groupes de l'extérieur (récréations entrées et sorties).
- Perte de motivation et d'intérêt pour réussir.
- Déclin des résultats scolaires.
- Abandon des activités parascolaires.
- Travaux négligés ou non faits.
- Mécanismes d'évitement.
- Mépris pour les règlements.
- Suspension ou expulsion de l'école.
- Prétexte pour éviter les travaux scolaires (laisse ses livres à l'école).
- Manque de concentration à l'école et d'intérêt pour ses activités favorites (syndrome du manque de motivation).
- Lunatique.
- Ressentiment envers les enseignants.

COMPORTEMENT FAMILIAL

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Disparition d'objets ou d'argent à la maison. | <input type="checkbox"/> Attitude secrète, appels dans la chambre. |
| <input type="checkbox"/> Diminution des provisions d'alcool et de pilules. | <input type="checkbox"/> Tout est verrouillé ou interdiction d'entrée dans sa chambre. |
| <input type="checkbox"/> Vente de biens personnels. | <input type="checkbox"/> Fuit, se cache, ment, est secret. |
| <input type="checkbox"/> Éloignement de plus en plus marqué de la famille et des autres parents. | <input type="checkbox"/> Téléphone à des heures bizarres. |
| <input type="checkbox"/> Indifférence à l'égard des activités familiales. | <input type="checkbox"/> Ne dit pas où il va et avec qui. |
| | <input type="checkbox"/> Rentrées plus tardives à la maison. |

POSSESSION D'ACCESSOIRES PARTICULIERS

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Couteaux noircis. | <input type="checkbox"/> Petits sacs de plastique. |
| <input type="checkbox"/> Restants ou filtre de joints. | <input type="checkbox"/> Papier d'aluminium. |
| <input type="checkbox"/> Torche. | <input type="checkbox"/> Bouteille de liqueur avec le fond enlevé (entonnoir). |
| <input type="checkbox"/> Pipe. | <input type="checkbox"/> Balance. |
| <input type="checkbox"/> Gouttes pour les yeux. | <input type="checkbox"/> Assouplissant (Bounce) en feuille. |
| <input type="checkbox"/> Pince à sourcils. | <input type="checkbox"/> Contenant de films d'appareil photos. |
| <input type="checkbox"/> Bouchon de bière avec ruban électrique. | <input type="checkbox"/> Papier à rouler. |
| <input type="checkbox"/> Aiguilles ayant l'extrémité noircie. | |



L'intervention

Que faire si vous trouvez de la drogue?

1. *Ne paniquez pas, ne vous choquez pas, ne criez pas et ne faites pas de menaces de toutes sortes.*
2. *Asseyez-vous avec votre enfant et discutez de votre découverte (énumérez les faits). Choisissez le bon moment pour intervenir.*
3. *Faites état de vos préoccupations. Expliquez votre angoisse et dites-lui clairement comment cette situation vous trouble. Dites que vous considérez la présence d'une substance défendue dans votre maison comme une menace à la vie de chaque membre de votre famille. Exprimez vos sentiments. Soyez honnête. Écoutez votre enfant s'expliquer. Soyez respectueux (respectez sa franchise). Exprimez votre affection. Échangez plutôt que d'argumenter.*
4. *Vérifiez :*
 - a. *Si c'est la première fois, en prend-il souvent?*
 - b. *Contexte (lieu, quand, ambiance);*
 - c. *Fréquence, quantité, mode de consommation;*
 - d. *Ce qui le pousse à le faire;*
 - e. *Vit-il des difficultés?*
 - f. *La drogue commence-t-elle à lui causer des problèmes?*
 - g. *Comment se procure-t-il la drogue?*
 - h. *A-t-il des dettes de drogue?*
5. *Mentionnez-lui vos inquiétudes et mentionnez les conséquences judiciaires auxquelles il s'expose. Pas de chantage, ni de morale, ni de dramatisation.*
6. *Regardez avec votre enfant d'autres façons de répondre à ses besoins (avoir du plaisir, se valoriser, se faire des amis). Proposez des alternatives.*
7. *Discutez de vos attentes et demandez-lui son opinion. Établissez des limites (exposez clairement les limites que vous entendez faire respecter).*
8. *Soyez constant. Gardez le contact. Dialoguez.*
9. *Au besoin, demandez de l'aide à l'intervenante en toxicomanie de l'école ou faites appel au CSSS ou à d'autres ressources externes (ex. : CRAT-CA).*

Que faire si vous doutez ou vous savez, que votre enfant prend de la drogue?

1. *Il est important de réagir avec les moyens à votre portée. Faites face au problème et discutez-en ouvertement.*
2. *Ne paniquez pas, ne vous culpabilisez pas.*
3. *N'intervenez pas tant que les effets sont apparents chez votre enfant.*
4. *Asseyez-vous avec votre enfant pour en parler. Choisissez le bon moment. Discutez de vos observations. Décrivez les changements et les comportements nouveaux que vous avez observés chez lui. Dites-lui que vous savez qu'il prend de la drogue (si c'est le cas).*
5. *Faites état de vos préoccupations. Expliquez votre angoisse, vos sentiments.*
6. *Vérifiez :*
 - a. *Si c'est la première fois, en prend-il souvent?*
 - b. *Contexte (lieu, quand, ambiance);*
 - c. *Fréquence, quantité, mode de consommation;*
 - d. *Ce qui le pousse à le faire;*
 - e. *Vit-il des difficultés?*
 - f. *La drogue commence-t-elle à lui causer des problèmes?*
 - g. *Comment se procure-t-il la drogue?*
 - h. *A-t-il des dettes de drogue?*
7. *Évaluez le niveau d'utilisation : Est-il un expérimentateur, un consommateur occasionnel, un consommateur régulier, un consommateur abusif? Y a-t-il dépendance? Faites une « mini-enquête » : parlez avec les amis, parents, professeurs, intervenants de l'école, etc.*
8. *Explorez les raisons qui ont emmené votre enfant à prendre des drogues. Consomme-t-il de la drogue pour le plaisir ou pour masquer un problème affectif? Éprouve-t-il un sentiment d'inutilité? Aurait-il un problème à se faire accepter des autres? Ses études vont-elles bien? Vérifiez son niveau de satisfaction; de frustration à l'école. Questionnez-le sur ses loisirs, ses relations avec ses pairs, sa situation financière, ses habitudes de vie (alimentation, sommeil, détente, activité physique).*

9. *Dites que vous lui exprimez vos inquiétudes parce que vous l'aimez et qu'il s'expose à des conséquences judiciaires. Montrez comment il peut se retrouver impliqué dans des actes répréhensibles liés à la consommation de drogues illicites.*
10. *Regardez ensemble d'autres façons de répondre à ses besoins. Proposez des alternatives. Qu'a-t-il le goût de faire pour changer la situation?*
11. *Discutez de vos attentes et demandez-lui son opinion. Établissez des limites et faites en sorte que votre enfant les respecte.*
12. *Laissez-le régler les problèmes qui surgissent à la suite de sa consommation. Il devra justifier ses absences à l'école et assumer les conséquences de ses actes. Il devra rembourser seul les dettes qu'il pourrait avoir contractées, etc.*
13. *Exercez un contrôle plus serré : surveillez les sorties, les amis, l'usage de l'argent de poche. Limitez l'argent de poche; réduisez l'allocation hebdomadaire ou mensuelle. Adoptez des mesures plus sévères (retour plus tôt le soir). Avec les plus vieux, discutez des solutions possibles pour résoudre leur problème de consommation. Modifiez l'horaire régulier pour briser les habitudes. Établissez un contrat restrictif. Refusez qu'il vende de la drogue. Encouragez votre enfant à se découvrir d'autres intérêts. (Ce sont des exemples : il faut s'ajuster en fonction de la situation du jeune).*
14. *Gardez le contact, dialoguez. Dites à votre enfant que vous l'aimez.*
15. *N'hésitez pas à consulter l'intervenante en toxicomanie de l'école ou faites appel au CSSS ou à d'autres ressources externes (ex. : CRAT-CA).*

Informations légales

À la Polyvalente St-François comme dans toutes les écoles de notre commission scolaire, il existe une réglementation qui interdit toute consommation, possession et vente de drogues dans l'école ou sur les heures de fréquentation scolaire. Cette réglementation s'inspire des lois civiles en vigueur et elle vise la bonne marche de l'école dans son ensemble. Elle demeure par contre un outil pédagogique qui initie au sens des responsabilités.

En vertu de la loi sur l'instruction publique et du Code civil du Québec, la direction de l'établissement scolaire et les enseignants se voient confiés par les parents la garde, la surveillance et l'éducation de leurs enfants. Ainsi, les autorités scolaires et les enseignants ont la responsabilité de procurer un environnement sûr aux élèves et doivent maintenir l'ordre et la discipline dans l'établissement scolaire. Dans ce contexte, les autorités scolaires ou les enseignants peuvent être appelés à réagir et à entreprendre différentes actions comme celle de fouiller un élève et son casier. Le recours aux règlements en matière d'alcool ou de drogues se traduit alors comme une volonté d'aider les élèves, de les responsabiliser, de leur faire prendre conscience de leur habitude de vie, des conséquences possibles de leur consommation, etc.

Voici donc certaines informations concernant les pouvoirs et les devoirs du personnel travaillant dans un établissement scolaire en lien avec les stupéfiants ainsi que la procédure d'intervention en toxicomanie qui est appliquée dans notre école.

Informations générales

Fouille d'un élève et de ses effets personnels :

Les autorités scolaires et les enseignants peuvent procéder à la fouille d'un élève. C'est ce qu'établit la Cour suprême du Canada dans la cause R.c.M. (M.R.)*. Dans un établissement scolaire, les élèves ne peuvent s'attendre à une complète protection de leur vie privée. Les enseignants et les autorités scolaires ont l'obligation de leur procurer un environnement sûr et de maintenir l'ordre et la discipline. Cela peut exiger la fouille d'élèves et de leurs effets personnels. Toutefois, cette fouille est faite de façon raisonnable, en ayant des motifs raisonnables de croire qu'une règle de l'établissement a été violée et que la preuve de cette violation peut être découverte sur les lieux ou sur l'élève. Par ailleurs, la fouille s'effectue de manière délicate et en étant la moins envahissante possible. Le sexe de l'élève est toujours considéré lors de la fouille (une jeune fille sera toujours fouillée par un membre de la direction ou du personnel féminin et un garçon par un adulte masculin).

Fouille d'une case :

Dans le cas d'une fouille de case, les autorités scolaires ont les mêmes pouvoirs et encore davantage puisque les cases sont la propriété de l'établissement scolaire et qu'elles peuvent être ouvertes en tout temps. Il n'en demeure pas moins que les autorités scolaires font toujours les fouilles d'une façon respectueuse du jeune. Par ailleurs, le jeune va être présent lors de la fouille de son casier.

Comme mentionné précédemment, la réglementation de l'école interdit la consommation, la possession et le trafic de stupéfiants sur les heures de fréquentation scolaire. Dans les cas de possession et de trafic de stupéfiants, les autorités scolaires vont faire appel au Service de Police et la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents s'applique alors.

La possession : Avoir en sa possession une des substances peu importe la quantité. De fait, la possession dans le but de consommation personnelle est une infraction au sens de la loi, communément appelée possession simple. Avoir en sa possession une quantité de substances désignées suffisantes qui démontre l'intention de se livrer au trafic, cela est appelé possession en vue de faire le trafic.

Faire le trafic : Le fait de fabriquer, vendre, donner, administrer, transporter, expédier, livrer ou distribuer un stupéfiant ou encore de proposer l'une de ces opérations. Ce qui veut dire qu'une personne qui transporte du « stock » ou de l'argent dans un contexte de drogue, pour une autre personne, en d'autres termes « fait une commission », peut être accusée de trafic.

Le trafic est interdit, y compris dans le cas de toute substance que le trafiquant prétend ou estime être cette substance. Par exemple, une personne qui vendrait du persil en disant que c'est du pot, peut être accusée de trafic.

Comment les autorités scolaires disposent des biens saisis?: Tous les objets, substances ou psychotropes confisqués par les autorités scolaires, sont déposés dans un sac scellé prévu à cet effet et remis au Service de Police.

Dans le cas d'un manquement au règlement de l'école en matière d'alcool ou de drogues, il y a ainsi application de **la procédure d'intervention en toxicomanie**.

*R.c.M. (M.R.) Cour Suprême du Canada, no26042 (26 novembre 1998) <http://www.scc-csc.qc.ca/>.

Procédure d'intervention en toxicomanie

Dès qu'un élève est soupçonné, par un membre du personnel de l'école, d'être en état de consommation, en possession de stupéfiants ou de faire le trafic de stupéfiants **la procédure d'intervention en toxicomanie** suivante s'applique :

1. **Référence de l'élève à la direction.**
2. **Évaluation de la situation et application, par la direction, des mesures appropriées :**
 - Fouille sommaire de l'élève et de son casier.
 - Communication avec le Service de police et application du code criminel (enquête, poursuite, etc.) dans le cas de possession et de trafic.
 - Annonce à l'élève de la sanction temporaire.
 - Référence de l'élève à l'intervenante en toxicomanie pour une évaluation clinique complète de la consommation et de la situation du jeune.
 - Communication aux parents. (Si possible en collaboration avec l'intervenante en toxicomanie)
3. **Suspension indéterminée au service de rééducation du local PASS* pour:**
 - Collaborer avec l'intervenante en toxicomanie pour l'évaluation clinique.
 - Faire une démarche de réflexion complète.
 - Rencontrer, s'il y a lieu, l'enquêteur du Service de police.
 - Permettre une cueillette d'informations, des consultations auprès des personnes concernées (comité de direction, enseignants, intervenant en toxicomanie, éducateur du local PASS, etc.) et une analyse approfondie de la situation.
4. **Décision et application, par la direction, de la conséquence ou de la sanction retenue :**
 - Maintien de l'élève à l'école avec conditions et avec démarche de rééducation.
 - Demande de changement d'école.
 - Demande d'expulsion de la commission scolaire.
 -
5. **Rencontre avec la direction, l'élève, l'intervenante en toxicomanie et selon les situations, les parents, pour l'élaboration d'un plan d'intervention, d'un plan d'action ou d'un contrat de réintégration.**
6. **Retour en classe avec conditions ou transfert d'école.**
7. **Suivi de l'élève par l'intervenante en toxicomanie.**

* (PASS : Programme Alternatif à la Suspension Scolaire)

Qui peut vous aider?

Linda Rancourt, intervenante en toxicomanie, Polyvalente St-François, Beauceville

Téléphone : 418 228-5541 poste 5220

Aide juridique (24 heures/7 jours), téléphone : 1 800 842-2213.

Centre de santé et de services sociaux de votre région (CSSS) 418 387-8181

Centre Le Grand Chemins (Maison de thérapie) téléphone : 418 523-1218.

Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), (24 heures/7 jours), téléphone : 1 800 461-9331.

Drogue : Aide et référence (24 heures/7 jours), téléphone : 1 800 668-6868.

Info Crime téléphone : 1 800 711-1800 www.infocrime.org

Info-Santé (24 heures/7 jours), téléphone : 418 387-5080, 418 397-5080 et 418 228-5080.

Jeunesse J'Écoute (24 heures/7 jours), téléphone : 1 800 668-6868.

Portage (Maison de thérapie), Centre d'accueil Le programme de Portage inc.

244, Chemin de la Station Touristique, St-Malachie. téléphone : 418 642-2472.

Portage Québec, Service externe, services jeunesse, 150, rue St-Joseph Est, Québec, téléphone : 418 524-6038.

Service CRAT-CA (Centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie de Chaudière-Appalaches.

Téléphone : 418 830-1221 ou 1 888 774-3329

Sûreté municipale ou Sûreté du Québec de votre région.

Tel-Jeunes (24 heures/7 jours), téléphone : 1 800 263-2266.